

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CANNES - 0602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/07/2024 - 3705 - 1977 B 00003 - 309 055 259 - FERBEC

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL GARAGE FERBEC	ALLEE GEORGES GUYNEMER Z.I. LES TOURRADES 06210 MANDELIEU LA NAPOULE
SIRET	
3 0 9 0 5 5 2 5 9 0 0 0 2 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	MECANIQUE GENERALE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	31 401	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
	Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies
	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies
	Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

Certificat conforme à l'original.
GERANT

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
---	----------------------------

CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 31 05 2024
			Lieu: MANDELIEU LA NAPOULE
			Qualité et nom du signataire: Gérant
			Signature: BROGLIA Alain

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF)

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2024			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065													
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES													
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même										a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d			
Montant des distributions										e			
autres que celles visées en (a),										f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)										g			
										h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j			
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES													
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.									
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :									
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les						
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.					
M BROGLIA Alain Associé gérant 12 Avenue du M		95	2023	17 317									
06590 THEOULE SUR MER													
Mlle PAUTET Myriam Associée 12 Avenue du Midi		65	2023										
06590 THEOULE SUR MER													
M BECCARIA André Associé 18 Avenue Princesse Z		40	2023										
06210 MANDELIEU LA NAPOULE													
K DIVERS													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION													
REMUNERATIONS													
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)													
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)													
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À					0 %		15 %		19 %				
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice													
MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice													
MVLT réalisée au cours de l'exercice													
MVLT restant à reporter													
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS													
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice													
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice													

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise ALLEE GEORGES GUYNEMER
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 3 0 9 0 5 5 2 5 9 0 0 0 2 7 Néant ☐

				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 672	AG	7 672		
	Fonds commercial (I)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	32 727	AS	30 886	1 841	2 435
	Autres immobilisations corporelles	AT	125 727	AU	102 107	23 620	9 890
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	110 000	CV		110 000	110 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	2 455	BI		2 455	2 455
	TOTAL (II)	BJ	278 580	BK	140 664	137 915	124 780
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	34 416	BU		34 416	35 170
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
ACTIF CIRCULANT	Créances	BX	7 760	BY	1 615	6 145	10 810
	Autres créances (3)	BZ	94 556	CA		94 556	93 682
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	110 993	CG		110 993	125 414
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 050	CI		1 050	1 736
	TOTAL (III)	CJ	248 775	CK	1 615	247 159	266 812
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	527 354	IA	142 280	385 075	391 592
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	2 455	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations		Stocks		Créances	

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC		Neant ☐	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :74..700.....)	DA	74 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	7 470
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	40 000
	Report à nouveau	DH	154 583
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	26 241
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	302 994
			276 753
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 385
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	40 060
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 635
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	82 081
	TOTAL (V)	ED	114 839
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	385 075
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	82 081
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	114 839

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise :		SARL GARAGE FERREC					Néant		*		
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	539 978	FB		FC	539 978	512 824			
	Production vendue	{	biens*	FD	(1 667)	FE	(1 667)	3 703			
				services*	FG	330 686	FH	330 686	327 360		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	868 997		FK		FL	868 997	843 886		
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	333	5 000			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 182				
	Autres produits (I) (11)					FQ	8	240			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	876 520	849 127		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	300 600	301 637		
	Variation de stock (marchandises)*						FT	754	(7 930)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	15 016	19 960		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	172 275	169 896		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	10 118	10 612		
	Salaires et traitements*						FY	254 426	242 517		
	Charges sociales (10)						FZ	90 041	98 833		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. {	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS		GA	8 137	2 962	
			- dotations aux provisions					GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	807	3 449
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	19	3		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	852 192	841 940		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	24 328	7 187		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	7 071	6 981		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 884	1 368		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	1 884	1 368		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 884)	(1 368)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	29 515	12 800			

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	5 143	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 143	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 706	90
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 706	90
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 436	(90)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	4 710	1 920	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	888 734	856 108
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	862 493	845 318
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	26 241	10 790
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	5 621	5 386
			- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	4 541	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)	A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe				3 706	5 143	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

31/12/2023

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC

[illegible]

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054 2024

(Ne pas reporter le montant des colonnes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERRECO										Néant		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	7 672	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	32 188	KT		KU	539
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	55 544	KW		KX	733
		Matériel de transport *					KY	37 966	KZ		LA	20 000
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	11 483	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	137 181	LO		LP	21 272
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
Autres participations						8U	110 000	8V		8W		
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	2 455	1U		1V		
TOTAL IV						1Q	112 455	1R		1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	257 307	0H		0J	21 272	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		C0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	7 672	1X	7 672
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	32 727	ML	32 727
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers					IU		MM	56 278	MO	56 278
		Matériel de transport					IV		MP	57 966	MR	57 966
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	11 483	MU	11 483
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE	
	TOTAL III						IY		NG	158 453	NI	158 453
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		0W
Autres participations						10		0X	110 000	0Z	110 000	
Autres titres immobilisés						11		2B		2D		
Prêts et autres immobilisations financières						12		2E	2 455	2G	2 455	
TOTAL IV						13		2J	112 455	2H	112 455	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		0K	278 580	0L	278 580	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis 2024

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055 2024

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	7 672	PF		PG		PH	7 672
TOTAL I		RK	7 672	RM		RN		RO	7 672
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	29 753	QA	1 133	QB		QC	30 886
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	47 641	QE	1 592	QF		QG	49 233
	Matériel de transport	QH	37 966	QI	5 037	QJ		QK	43 003
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 496	QM	374	QN		QO	9 870
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	124 856	QV	8 137	QW		QX	132 993
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	132 528	QP	8 137	QQ		QR	140 664

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général avec contrepartie (NP + NO + NR)		NW	Total général avec contrepartie (NS + NT + NU)				NY	Total général avec contrepartie (NW - NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC							Neant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B		6C		6D		
		6E	6F		6G		6H		
		02	03		04		05		
		9U	9V		9W		9X		
		06	07		08		09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	3 449	6U	807	6V	2 641	6W	1 615
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	3 449	TY	807	TZ	2 641	UA	1 615
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	3 449	UB	807	UC	2 641	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	807	UF	2 641				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	2 455	UV	2 455	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	1 938		1 938						
	Autres créances clients			UX	5 822		5 822						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)			UO									
	Personnel et comptes rattachés			UY	6 060		6 060						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 256		2 256						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	1 874		1 874						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	84 366		84 366						
	Charges constatées d'avance			VS	1 050		1 050						
	TOTAUX			VT	105 821	VU	105 821	VV					
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus de 1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	40 060		40 060							
Personnel et comptes rattachés			8C	11 628		11 628							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	18 274		18 274							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 790		2 790							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 853		5 853							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 090		2 090							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	1 385		1 385							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	82 081	VZ	82 081							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	1 385					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A 2024

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERRIER		Néant		Exercice N, clos le : 31/12/2024		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	26 241
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	450
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				Y7	4 710
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %		I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		ZN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				WN		
				WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU		
			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	31 401
II. DÉDUCTIONS						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		WH	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WP	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		XB	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A		IA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						
Mesures d'incitation à l'investissement	Majoration d'amortissement *				ZY	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)		PP	Zone de restructuration de la défense (art. 44 tridécies)	PA	
				Z. de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Créance dégelée par le report en arrière du déficit	ZI	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					XI	31 401
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZI	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	31 401

10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise : <u>SARL GARAGE FERBEC</u>			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	14 480
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X	8Y		
	8Z	9A		
	9B	9C		
Provisions pour dépréciation *				
	9D	9E		
	9F	9G		
	9H	9J		
Charges à payer				
	9K	9L		
	9M	9N		
	9P	9R		
	9S	9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11 **TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SARL GARAGE FERBER</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	143 793	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	10 790		Dividendes		ZE						
					Autres répartitions		ZF						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Report à nouveau		ZG	154 583					
TOTAL I		OF	154 583	(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	154 583				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	28 792		38 353					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8			XQ	61 957		63 675					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	7 880		7 803					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST	73 647		60 066					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	172 275		169 896					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 586		2 644					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	7 532		7 968					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	10 118		10 612					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				YY	173 566		168 126					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	90 101		91 573					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB	234 207							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
DIVERS	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C.G.I.)						Si oui cocher 1	ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC							Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *		Valeur résiduelle	
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)		(6)	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus value taxable à 19 % (11)				(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C 2024

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC

Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies 0 bis du CGI) ①
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 ME
(art. 219 I a sexies 0 du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①	②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC

Néant ☒ *

Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL GARAGE FERBEC				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	8
dont apprentis			YF		
dont handicapés			YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	868 997
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	868 997
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	333
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	4 541
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	5 143
TOTAL 2				OM	10 025
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	330 962
Variation négative des stocks				OQ	754
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	94 304
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	19
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	426 038
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	452 983
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	452 983
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	868 997	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	8
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2023	GZ	31/12/2023
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée (ligne 141), portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD : Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD : Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Neant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

3 0 9 0 5 5 2 5 9 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL GARAGE FERBEC

ADRESSE (voie)

ALLEE GEORGES GUYNEMER

Z.I. LES TOURRADES

CODE POSTAL

06210

VILLE

MANDELIEU LA NAPOULE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

BROGLIA

Prénom(s)

Alain

Nom d'usage

% de détention

47.50

Nb de parts ou actions

95

Naissance :

Date

140455

N° Département

06

Commune

CANNES

Pays

FR

Adresse :

N°

12

Voie

Avenue du Midi

Code postal

06590

Commune

THEOULE SUR MER

Pays

FR

Titre (2)

Mlle

Nom de famille

PAUTET

Prénom(s)

Myriam

Nom d'usage

% de détention

32.50

Nb de parts ou actions

65

Naissance :

Date

071161

N° Département

40

Commune

BEZIER

Pays

FR

Adresse :

N°

12

Voie

Avenue du Midi

Code postal

06590

Commune

THEOULE SUR MER

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 3 0 9 0 5 5 2 5 9 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL GARAGE FERBEC

ADRESSE (voie) ALLEE GEORGES GUYNEMER Z.I. LES TOURRADES

CODE POSTAL 06210 VILLE MANDELIEU LA NAPOULE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 200

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille BECCARIA Prénom(s) André

Nom d'usage % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date 270554 N° Département 06 Commune CANNES Pays FR

Adresse : N° 18 Voie Avenue Princesse Zita

Code postal 06210 Commune MANDELIEU LA NAPOULE Pays FR

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

3 0 9 0 5 5 2 5 9 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL GARAGE FERBEC

ADRESSE (voie)

ALLEE GEORGES GUYNEMER

Z.I. LES TOURRADES

CODE POSTAL

06210

VILLE

MANDELIEU LA NAPOULE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI LAURANA

N° SIREN (si société établie en France)

3 1 8 2 2 7 9 2 3

% de détention

33.00

Adresse :

N°

12

Voie

AVENUE DU MIDI

Code postal

06590

Commune

THEOULE SUR MER

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

SARL GARAGE FERBEC
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES						
20510000 LOGICIEL GESTION VENTES	7 672		7 672			
28051000 AMORT LOGICIEL GEST. VENTES	7 672		7 672			
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	1 841		2 435		594	24.40
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	32 727		32 188		539	1.67
28154000 AMORT. MAT. ET OUTIL INDUST.	30 886		29 753		1 133	3.81
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 620		9 890		13 730	138.82
21810000 INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.	56 278		55 544		733	1.32
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	57 966		37 966		20 000	52.68
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	8 922		8 922			
21840000 MOBILIER	2 561		2 561			
28181000 AMORT INST GEN AGEN AMEN DIV	49 233		47 641		1 592	3.34
28182000 AMORT. MAT. DE TRANSPORT	43 003		37 966		5 037	13.27
28183000 AMORT. MAT. BUREAU ET INFORMAT	8 363		8 180		183	2.24
28184000 AMORT. MOBILIER	1 508		1 317		191	14.51
AUTRES PARTICIPATIONS	110 000		110 000			
26100000 PARTICIPATION	110 000		110 000			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 455		2 455			
27510000 DEPOTS	1 372		1 372			
27510200 DEPOT AIR LIQUIDE	682		682			
27510300 A G A	401		401			
Total II	137 915		124 780		13 136	10.53
MARCHANDISES	34 416		35 170		754	2.14
37000000 MARCHANDISES	34 416		35 170		754	2.14
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	6 145		10 810		4 665	43.16
41100000 COLLECTIF CLIENTS	4 964		4 708		256	5.44
41100649 CLEMENT ALICIA			251		251	100.00
41108910 NICOLA JEAN PIERRE			200		200	100.00
41109797 MASSONI JEAN ALAIN			998		998	100.00
41110578 HUGUES PIERRE			91		91	100.00
41112362 PUGLIESE VINCENZO			403		403	100.00
41112629 PIERRE HUGUES COTE D AZUR			425		425	100.00
41112772 SOTAME	343				343	
41112821 SUP VIANDES	286		465		179	38.42
41113624 SSIAD	229				229	
41113959 NOSMOKE			51		51	100.00
41114394 CARGO -LOCATION LONGUE DUREE			1 559		1 559	100.00
41610000 CLIENTS DOUTEUX	1 938		5 108		3 169	62.05
49110000 PROVISION CLIENTS DOUTEUX	1 615		3 449		1 834	53.16
AUTRES CREANCES	94 556		93 682		874	0.93
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	160		518		357	69.01
42500027 AVANCE RENATO CORAZZI	1 666		1 666			
42500028 AVANCE MARTIN YOHAN			100		100	100.00
42501000 AVANCE JP RICHIER	1 966		1 966			
42503000 AVANCE MERLE HENRI	1 629		1 629			
42506000 AVANCE LACOURLY SIMON	800		800			
44560000 TAXES SUR LE CA DEDUCTIBLES	587		5 905		5 318	90.06

[illegible]

SARL GARAGE FERBEC
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	539 978	512 824	27 154	5.29
70710000 BOSI BRUNA	536 284	507 206	29 077	5.73
70740000 CARBURANT	50	2 235	2 185	97.76
70760000 AMBULANCES ADONIS	2 136	2 520	384	15.24
70770000 PIECES 5 5%	1 508	862	646	74.89
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	1 667	3 703	5 370	145.00
70100000 LAMOLE SYLVAIN	1 667	3 703	5 370	145.00
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	330 686	327 360	3 327	1.02
70600000 BOSI BRUNA	41 579	32 520	9 058	27.85
70600001 AMBULANCES ADONIS	2 166	3 871	1 705	44.05
70600002 LOUNIS NORDINE	281 796	279 598	2 198	0.79
70600003 SOUS TRAITANCE MO		392	392	100.00
70620000 CALVAT CAROLINE	3 783	3 551	233	6.56
70640000 MAIN D'OEUVRE 5.5 %		540	540	100.00
70820000 COMMISSIONS ET COURTAGES		1 150	1 150	100.00
70850000 TALKI EMMANUEL	1 362	1 250	112	8.98
70880000 AUTRES PRODUITS ANNEXES		4 488	4 488	100.00
Chiffre d'affaires NET	868 997	843 886	25 111	2.98
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	333	5 000	4 667	93.33
74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATION	333	5 000	4 667	93.33
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	7 182		7 182	
78174000 REPRISE PROV. DEPREC. CPTEs CLIE	2 641		2 641	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	4 541		4 541	
AUTRES PRODUITS	8	240	232	96.65
75800000 PRODUITS DIVERS GEST. COURANTE	8	240	232	96.65
Total des Produits d'exploitation	876 520	849 127	27 394	3.23
ACHATS DE MARCHANDISES	300 600	301 637	1 037	0.34
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	300 600	301 637	1 037	0.34
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	754	7 930	8 684	109.51
60370000 VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS	754	7 930	8 684	109.51
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	15 016	19 960	4 944	24.77
60100200 ACHATS HUILES	15 016	19 960	4 944	24.77
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	172 275	169 896	2 379	1.40
60610100 CARBURANTS	1 771	2 109	338	16.04
60610200 EAU	952	1 631	679	41.64
60610300 E. D. F.	2 325	2 175	150	6.91
60630100 PRODUITS D'ENTRETIEN	1 841	2 086	245	11.74
60630200 PETIT EQUIP. QUINCAIL.	6 502	4 210	2 292	54.44
60640100 FOURNITURES DE BUREAU	1 954	1 700	254	14.95
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	20 429	30 195	9 767	32.34
61110000 VETEMENTS EMPLOYES + LAVAGE	5 579	5 677	98	1.73
61120000 ENTRETIEN DES BUREAUX	2 784	2 480	304	12.26
61222000 CREDIT BAIL KANGOO GC-326-BS	2 795	2 795		
61223000 CREDIT BAIL ZOE GC-845-SP	2 826	2 590	235	9.09

SARL GARAGE FERBEC
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	52 909	50 164	2 745	5.47
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	1 212	630	582	92.40
61351000 AGIS PROTECTION DU GARAGE	723	610	113	18.58
61352000 LOCATION MAT. TELEPHONIQUE	2 160	7 288	5 128	70.36
61400000 CHARGES LOCATIVES & DE COPROPR	4 952	4 983	31	0.62
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS		185	185	100.00
61550100 ENT. ET REP. MAT ET OUTIL	4 130	225	3 905	NS
61550200 ENT. ET REP. MAT. TRANSPORT	6 292		6 292	
61550300 ENTRETIEN EXTINCTEUR	281	381	100	26.28
61560000 MAINTENANCE	11 559	5 757	5 802	100.78
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	14 676	13 915	761	5.47
61611000 HSBC ASSURANCE	1 246	1 141	104	9.13
61612000 ASSURANCE DIAC KANGOO ET-742-Q	81	191	273	142.38
61613000 ASSURANCE DIAC KANGOO GC-326-B	466	466		
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	153	153		
62260000 HONORAIRES	83		83	
62260400 HONO CAPELLA	7 750	7 750		
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	47	53	6	11.95
62301000 PUBLICITE INCERSION INTRACOM	998	998		
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	604	2 616	2 012	76.90
62380000 DIVERS (POURBOIRES, DONNS COURA	293		293	
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	1 274	1 377	103	7.47
62480200 PEAGES	581	935	355	37.91
62570000 RECEPTIONS	1 189	1 658	468	28.26
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	231	346	115	33.31
62620000 TELEPHONE	1 519	2 314	795	34.35
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	777	923	146	15.84
62780000 COM CB	5 860	6 125	265	4.32
62810000 COTISATIONS & CONCOURS DIVERS		250	250	100.00
62820000 FRAIS DE FACTURATION	349	200	149	74.67
62830000 POUBELLES, DECHETS	284	612	328	53.57
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	10 118	10 612	494	4.66
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 593	1 636	43	2.65
63330000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C	4 572	4 442	131	2.94
63511000 CFE	2 586	2 644	58	2.19
63581000 TAXE D'ENSEIGNE	1 024	1 890	866	45.84
63780000 TAXES DIVERSES	343		343	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	254 426	242 517	11 909	4.91
64110000 REMUNERATIONS	235 488	245 997	10 509	4.27
64120000 CONGES PAYES	4 438	3 480	7 918	227.55
64150000 PRIME POUVOIR D'ACHAT	14 500		14 500	
CHARGES SOCIALES	90 041	98 833	8 792	8.90
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	63 022	67 484	4 462	6.61
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	19 655	20 767	1 112	5.35
64533000 HENNER PREVOYANCE	2 898	5 691	2 792	49.07
64534000 COTIS. HENNER MUTUELLE	3 825	4 317	493	11.41
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	641	574	67	11.66
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	8 137	2 962	5 174	174.68
68112000 DOT. AMORT. IMMOB. CORP.	8 137	2 962	5 174	174.68

SARL GARAGE FERBEC
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	807	3 449	2 642	76.59
68174000 PROVISION CREANCES CLIENTS	807	3 449	2 642	76.59
AUTRES CHARGES	19	3	15	457.96
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	19	3	15	457.96
Total des Charges d'exploitation	852 192	841 940	10 252	1.22
Résultat d'exploitation	24 328	7 187	17 141	238.52
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE	7 071	6 981	90	1.28
75500000 Q.P BENEFICE OPER. EN COMMUN	7 071	6 981	90	1.28
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 884	1 368	516	37.70
66160000 FRAIS FINANCIER	1 884	1 368	516	37.70
Total des Charges financières	1 884	1 368	516	37.70
Résultat financier	1 884	1 368	516	37.70
Résultat courant avant impôts	29 515	12 800	16 715	130.59
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	5 143		5 143	
77000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	145		145	
77200000 PRODUITS S/EXERCICES ANTERIEUR	4 998		4 998	
Total des Produits exceptionnels	5 143		5 143	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	3 706	90	3 616	NS
67120000 PENALITES AMENDES FISC. & PENA	450	90	360	400.00
67180000 CHARGES EXCEPT.DIVERSES	167		167	
67200000 CHARGES S/EXERCICE ANTERIEUR	3 090		3 090	
Total des Charges exceptionnelles	3 706	90	3 616	NS
Résultat exceptionnel	1 436	90	1 526	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 710	1 920	2 790	145.31
69500000 IMPOT SOCIETE	4 710	1 920	2 790	145.31
Total des produits	888 734	856 108	32 626	3.81
Total des charges	862 493	845 318	17 174	2.03
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	26 241	10 790	15 452	143.21

SARL GARAGE FERBEC

ALLEE GEORGES GUYNEMER
Z.I. LES TOURRADES
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Carthage G. Gervais à l'original,

LE GÉRANT



CAPELLA

628 ALLEE DE LA MARINE ROYALE
LE SUFFREN CANNES MARINA
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
04 93 49 19 12

SARL GARAGE FERBEC
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

SARL GARAGE FERBEC
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 385 074.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 868 997.15 Euros et dégageant un bénéfice de 26 241.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I 1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SARL GARAGE FERBEC
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 672		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 188		539
Installations générales agencements aménagements divers	55 544		733
Matériel de transport	37 966		20 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 483		
TOTAL	137 181		21 272
Autres participations	110 000		
Prêts, autres immobilisations financières	2 455		
TOTAL	112 455		
TOTAL GENERAL	257 307		21 272

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 672	7 672
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			32 727	32 727
Installations générales agencements aménagements divers			56 278	56 278
Matériel de transport			57 966	57 966
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 483	11 483
TOTAL			158 453	158 453
Autres participations			110 000	110 000
Prêts, autres immobilisations financières			2 455	2 455
TOTAL			112 455	112 455
TOTAL GENERAL			278 580	278 580

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 672			7 672
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 753	1 133		30 886
Installations générales agencements aménagements divers	47 641	1 592		49 233
Matériel de transport	37 966	5 037		43 003
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 496	374		9 870
TOTAL	124 856	8 137		132 993
TOTAL GENERAL	132 528	8 137		140 664

SARL GARAGE FERBEC
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 133				
Instal. générales agenc. aménag. divers	1 592				
Matériel de transport	5 037				
Matériel de bureau informatique mobilier	374				
TOTAL	8 137				
TOTAL GENERAL	8 137				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 449	807	2 641		1 615
TOTAL	3 449	807	2 641		1 615
TOTAL GENERAL	3 449	807	2 641		1 615
Dont dotations et reprises d'exploitation		807	2 641		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 455	2 455	
Clients douteux ou litigieux	1 938	1 938	
Autres créances clients	5 822	5 822	
Personnel et comptes rattachés	6 060	6 060	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 256	2 256	
Groupe et associés	1 874	1 874	
Débiteurs divers	84 366	84 366	
Charges constatées d'avance	1 050	1 050	
TOTAL	105 821	105 821	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	40 060	40 060		
Personnel et comptes rattachés	11 628	11 628		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 274	18 274		
Impôts sur les bénéfices	2 790	2 790		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 853	5 853		
Autres impôts taxes et assimilés	2 090	2 090		
Groupe et associés	1 385	1 385		
TOTAL	82 081	82 081		
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.	1 385			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	373.5001	200			200

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2 3.2 et 831-2 6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

SARL GARAGE FERBEC
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 957
Dettes fiscales et sociales	15 992
Total	25 949

SARI GARAGE FERBEC
 06210 MANDELIEU LA NAPOULE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
FNP CAPELLA AGOA S/ COMPTES 2023	660
FNP GREFFE DEPOT COMPTES 2023	45
FNP ULYS 12/2023	52
FNP VEOLIA 31/12/2023	126
FNP VEOLIA 31/12/2023	19
FNP TOTAL ENERGIE 12/2023	287
CHAP TAXE APPRENT. 2021	1 373
FNP OPCO-ANFA 2022	1 444
CHAP TAXE APPRENT. 2022	1 636
FNP OPCO CONVENTION 2021	1 392
FNP OPCO FORMATION 2021	2 923
PROV CONGES PAYES AU 31/12/2023	10 357
PROV CHARGES S/ CP AU 31/12/2023	4 123
CHAP STPE URSSAF TAXE APPRENT	211
CHAP FORM CONTINUE	1 171
CHAP CVAE 2023	130
Total	25 949

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 050
Total	1 050

SARL GARAGE FERBEC
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
298/365 D'AVANCE ROLE EX IDENTICAR	166		
327/365 D'AVANCE DIGITAL MEDIA	884		
Total	1 050		

"FERBEC"
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 74.700,02 Euros
Siège Social : ZI Les Tourrades
06210 MANDELIEU

R.C.S CANNES
N° GESTION : 1977 B 00003
N° SIRET : 309 055 259 00027

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN
DATE DU 29 JUIN 2024

Les associés la S.A.R.L FERBEC, Société à Responsabilité Limitée au capital de 74.700,02 Euros divisée en 200 parts de trois cent soixante treize euros et cinquante cents dont le siège social est sis à MANDELIEU (06210) ZI Les Tourrades, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur la convocation légale de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain BROGLIA, gérant.

Le président de séance constate que sont présents :

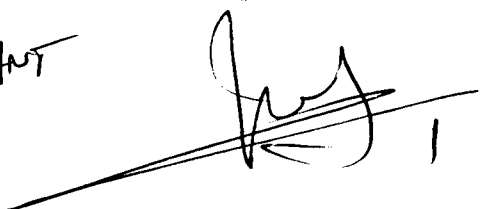
- | | |
|--|----------|
| - Monsieur Alain BROGLIA | |
| Titulaire de 95 parts sociales, ci | 95 parts |
| - Monsieur André BECCARIA | |
| Titulaire de 40 parts sociales, ci | 40 parts |
| - Madame Myriam PAUTET | |
| Titulaire de 65 parts sociales, ci | 65 parts |

Soit le nombre total de 200 parts sociales,	
Sur les 200 composants le capital, ci.....	200 parts

Tous les associés étant présents, ou représentés, la présente Assemblée est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Le président de séance rappelle l'ordre du jour :

- rapport de la gérance sur la gestion et l'activité de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- approbation des comptes, du bilan et des annexes de l'exercice,
- affectation du résultat,
- rapport de la gérance sur les conventions réglementées par l'article L.223-19 Alinéa 1 du Code du Commerce,
- quitus à la gérance,
- questions diverses.

Certific conforme à l'original.
LEGERANT


Il dépose sur le bureau :

- les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- la feuille de présence,
- les rapports de gérance.

Puis le président de séance donne lecture des rapports de la gérance, une discussion s'engage, et le président apporte les réponses aux questions et observations soulevées.

Personne ne demandant plus la parole, la discussion est déclarée close par le président et il est passé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale des associés, après en avoir délibéré, approuve le rapport général de la gérance sur la gestion et l'activité de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale des associés, après en avoir délibéré, approuve les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés et desquels il ressort un bénéfice de 26.241,19 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale des associés, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice social 2023 qui se solde par un bénéfice de 26.241,19 euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	26.241,19 €
Reprise du report à nouveau créditeur	154.582,51 €
Pour former un bénéfice affectable de	180.823,70 €

AFFECTATION

En totalité au "Report à Nouveau" qui s'élève ainsi à 180.823,70 €

L'Assemblée Générale conformément à l'article 243 Bis du CGI constate les distributions de dividendes effectuées au titre des trois exercices précédents :

ANNEE	BRUT	CSG/CRDS	I.R.P.P	NET
2020	0	0	0	0
2021	0	0	0	0
2022	0	0	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale des associés, après en avoir délibéré, approuve le rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées par l'article L.223-19 alinéa 1 du Code du Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale des associés, après en avoir délibéré, donne quitus à la gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Alain BROGLIA
Gérant Associé

André BECCARIA
Associé

Myriam PAUTET
Associée

"FERBEC"
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 74.700,02 Euros
Siège Social : ZI Les Tourrades
06210 MANDELIEU

R.C.S CANNES
N° GESTION : 1977 B 00003
N° SIRET : 309 055 259 00027

RAPPORT GENERAL DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE
ANNUELLE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023

Madame, Messieurs,

Nous vous présentons conformément aux dispositions légales et réglementaires les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que notre rapport sur la gestion et l'activité de cet exercice.

I - ACTIVITE ET COMPTES DE L'EXERCICE.

Au cours de l'exercice 2023, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 868.997 Euros.

Compte tenu d'un transfert de charges pour 4.541 Euros et de Produit divers de gestion courante pour 8 Euros, ainsi qu'une subvention d'exploitation de 333 €, et d'une reprise de provisions sur comptes clients de 2.641 €

Le total des produits d'exploitation s'élève à 876.520 €

Les charges d'exploitation, d'un montant total de 852.192 Euros se sont réparties de la façon suivante :

Achats marchandises et matières 1° et autres approv. consommés	316.370 €
---	-----------

Autres charges externes	172.275 €
-------------------------	-----------

Dont nous mentionnons ci après les plus significatives (liste non exhaustive)

Carburant	1.771 €
Eau + EDF	3.277 €

Produits d'entretien	1.841 €
Petits équipements & Fournitures de bureau	8.456 €
Sous-traitance	20.429 €
Vêtements employés+lavage	5.579 €
Entretien des bureaux	2.784 €
Crédit baux Kangoo + Zoé	5.621 €
Locations immobilières	52.909 €
Location mat. téléphonique	2.160 €
Charges locatives	4.952 €
Entretien réparations mat. et outillage	4.130 €
Entretien réparations mat transport	6.292 €
Maintenance	11.559 €
Assurances	16.307 €
Honoraires & frais d'actes	7.880 €
Annonces et insertions	1.602 €
Port sur achats	1.274 €
Réceptions	1.189 €
Téléphone	1.519 €
Frais com.CB	5.860 €

Impôts et taxes 10.118 €

Salaires et appointements 254.426 €
 (Dont rémunération gérant 20.800 €)
Charges sociales 90.041 €

Dotation aux amortissements 8.137 €

Dotation prov. dépréciation comptes clients 807 €

Charges diverses de gestion courante 19 €

Le résultat qui se dégage de ces chiffres est un bénéfice d'exploitation de 24.328 Euros.

Après constatation de la quote-part de bénéfice sur opération en commun pour 7.071 €, de charges financières pour 1.884 Euros, d'un résultat exceptionnel de 1.436 Euros, et d'un impôt société de 4.710 Euros, le bénéfice de l'exercice s'élève à 26.241,19 euros.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 26.241,19 Euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice 26.241,19 €

Reprise du report à nouveau créditeur 154.582,51 €

Pour former un bénéfice affectable de 180.823,70 €

AFFECTATION

En totalité au "Report à Nouveau" qui s'élève ainsi à 180.823,70 €

L'Assemblée Générale conformément à l'article 243 Bis du CGI constate les distributions de dividendes effectuées au titre des trois exercices précédents :

ANNEE	BRUT	CSG/CRDS	I.R.P.P	NET
2020	0	0	0	0
2021	0	0	0	0
2022	0	0	0	0

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le présent rapport et donner quitus de la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à la gérance.

Alain BROGLIA
Gérant

